

Montréal, le 20 juillet 2018

**Par courriel et messenger**

Mme Dominique Anglade  
**Vice-première ministre**  
Ministre de l'Économie, de la Science et  
de l'Innovation  
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage  
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Mme Valérie Plante  
**Mairesse de la Ville**  
Ville de Montréal  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal, Québec H2Y 1C6

**Objet : SOLARGISE, une opportunité exceptionnelle pour l'Est de Montréal**

Madame la Vice-première ministre, madame la Mairesse,

Nous sommes les représentant-es de différentes organisations impliquées et ayant à cœur le développement économique et social de l'Est de Montréal. Nous comprenons que le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal ont entrepris l'examen d'un projet majeur mis de l'avant par la société SOLARGISE pour la fabrication de panneaux solaires, qui pourrait être implanté dans l'Est de Montréal. Nous désirons par la présente signifier notre appui à l'implantation du projet.

**Le projet SOLARGISE**

Le Québec, et en particulier l'Est de Montréal, pourrait bientôt être positionné stratégiquement parmi les zones de production de composantes d'énergie d'avenir en devenant le lieu d'implantation d'un vaste complexe de production d'une nouvelle génération de panneaux solaires, un projet d'investissement de 2,3 milliards de dollars.

L'entreprise SOLARGISE est présentement à la recherche d'un site en vue d'y implanter des installations de fabrication de panneaux à haute efficacité pour la construction de parcs solaires. Une grande partie de la production serait vendue sur les marchés internationaux. Les panneaux solaires se distingueraient par une technologie de nouvelle génération, scellant deux couches de verres sur des cellules photovoltaïques plutôt que sur une membrane de plastique comme la plupart des panneaux sur le marché, minimisant ainsi les pertes d'efficacité au gré des climats. Ces panneaux seraient ainsi non seulement d'une très grande valeur technologique, mais surtout adaptés à tous les climats et plus écologiques.

Quelques villes du Québec et de l'Ontario sont sur les rangs pour accueillir les installations de production.

### **Une opportunité exceptionnelle pour l'est de Montréal**

Le choix du Québec et de l'Est de Montréal s'appuie sur plusieurs avantages. D'une part, le Québec dispose de grandes quantités d'énergies propres, accessibles et abordables, une considération non négligeable pour un fabricant de composantes d'énergie verte. Montréal, quant à elle, possède l'une des plus importantes concentrations d'institutions universitaires, un levier important pour un projet qui repose sur la recherche et le développement. L'Est de Montréal, pour sa part, possède d'importantes infrastructures de transport portuaire et ferroviaire tout en étant doté d'un bassin de main-d'œuvre qualifiée.

SOLARGISE doit trouver un terrain de 200 acres, situé notamment à proximité des infrastructures de transport maritime et ferroviaire afin d'y installer son campus. Après analyse, le seul terrain à Montréal répondant à l'ensemble des critères recherchés par l'entreprise est celui de l'actuel golf Métropolitain à Anjou. Rappelons que SOLARGISE s'est engagée à revitaliser le boisé situé au nord des terrains du golf d'Anjou, lequel boisé appartient à la Ville de Montréal, et à consacrer 30% de la superficie de son campus à des espaces verts.

Nous tenons aujourd'hui à exprimer collectivement notre appui à l'implantation de ce projet en technologies propres sur ce site.

L'Est de Montréal a été le terreau d'industries lourdes pendant plus d'un siècle et leurs produits et services ont profité à l'ensemble des Montréalais-es et des Québécois-es. Le déclin, puis le départ de grandes entreprises industrielles et manufacturières, notamment dans le secteur de l'énergie, ont laissé derrière de nombreux territoires déqualifiés, entre autres maux. L'arrivée de cet investissement d'envergure dans l'Est, dans un secteur d'activité aussi stratégique, offrirait une occasion unique de repositionnement du territoire dans les technologies propres et innovantes.

Pour les entreprises déjà implantées dans le territoire, l'arrivée de SOLARGISE ouvrirait la porte à de considérables opportunités de développement, de partenariats et de débouchés commerciaux, sans compter qu'elle générerait la création de près de 700 nouveaux emplois dès la première phase du projet (1 000 au total après la deuxième phase). En outre, SOLARGISE projette de déménager à Montréal ses activités de recherche de Suisse et d'Italie.

L'implantation de SOLARGISE sur le site du golf d'Anjou constitue une opportunité exceptionnelle pour amorcer l'aplanissement des iniquités territoriales qui se sont fortement accentuées entre l'Est et l'Ouest de la métropole au cours des décennies et favoriser le rééquilibrage des forces. Par son envergure et son positionnement dans un secteur d'avenir, la réalisation du projet sur ce site serait également vectrice d'une grande fierté pour la population de l'Est de Montréal, un ingrédient qui s'est fait plutôt rare ces dernières décennies dans le territoire et qui contribuerait à un meilleur vivre-ensemble au bénéfice de tous les Montréalais-es.

L'Est de Montréal, ses citoyens et ses entreprises méritent de recevoir l'appui de Ville de Montréal. Ce projet contribuera, tout autant que d'autres projets en cours actuellement dans l'Est, à redynamiser l'économie de l'Est de Montréal dans une niche moderne, novatrice et stimulante et à contribuer de façon évidente à la croissance de l'emploi et des entreprises.

Vous remerciant de l'intérêt porté à la présente, nous vous prions d'agréer, madame la Vice-première ministre, madame la Mairesse, l'expression de notre haute considération.

(signée)

*Léopold Beaulieu*  
Président-directeur général  
Fondation CSN

*André Boisclair*  
Président-directeur général  
Institut de développement urbain du  
Québec

*Hubert Bolduc*  
Président et chef de la direction  
Montréal International

*Me François Ferland*  
Avocat, Joli-Coeur Lacasse  
Président du conseil, Société de  
développement Angus

*Stéphane Forget, MBA*  
Président-directeur général  
Fédération des chambres de commerce  
du Québec

*Christine Fréchette*  
Présidente-directrice générale  
Chambre de commerce de l'Est de  
Montréal

*Michel Hébert*  
Président du conseil  
Société du patrimoine Angus

*Guy Laganière*  
Président  
Groupe Laganière

*André Lavallée*  
Consultant en stratégie

*Michel Leblanc*  
Président et chef de la direction  
Chambre de commerce du Montréal  
métropolitain

*François Macerola*  
Conseiller stratégique et membre du  
conseil d'administration de la Société du  
patrimoine Angus

*François Pepin*  
Président du conseil  
Trajectoire Québec

*Jacques Primeau*  
Président  
Les Productions Jacques K. Primeau

*Louis Roquet*  
Chancelier  
Université de Montréal

*Me Michel Tourangeau*  
Associé  
Lapointe Rosenstein Marchand Melançon  
Président Conseil régional des caisses  
Desjardins Est de Montréal

*Christian Yaccarini*  
Président et chef de la direction  
Société de développement Angus